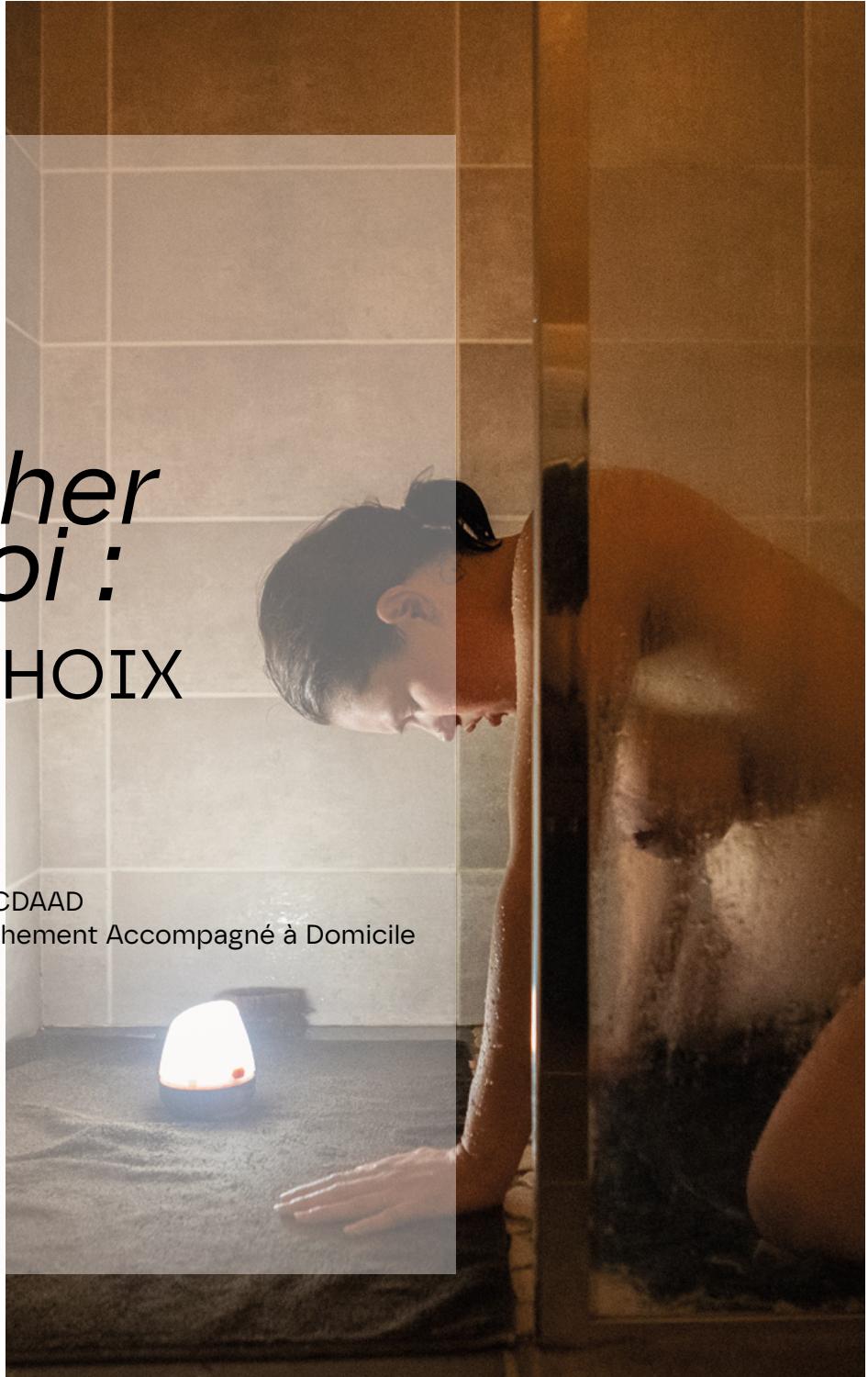


— Accoucher chez soi : UN AUTRE CHOIX

Une exposition proposée par le CDAAD
Collectif de Défense de l'Accouchement Accompagné à Domicile

 C.D.A.A.D



DOSSIER DE PRESSE

Accoucher chez soi : UN AUTRE CHOIX

En France, les naissances planifiées à domicile représentent 0,5% des naissances, soit environ 2000 accouchements par an. Une centaine de sage-femmes, réparties inégalement sur l'ensemble du territoire, accompagnent ces familles du projet de naissance jusqu'à l'accueil de leur enfant. *À une époque où l'accouchement est considéré comme un événement potentiellement à risque, qui sont ces couples qui choisissent de donner naissance à leurs enfants hors des murs de la maternité ? Alors que l'hôpital est supposé garantir la sécurité des mères et des bébés, quelles motivations poussent quelques familles à emprunter un chemin différent ?*

Cette exposition à visée didactique évoque le cheminement de couples vers une naissance sûre à domicile. Loin de l'image fantasmée ou rétrograde qui lui est parfois associée, l'accouchement accompagné à domicile engage les couples dans une réflexion de plusieurs mois. Du suivi de grossesse à la compréhension du processus de l'enfantement, des méthodes de gestion de la douleur à la compréhension des risques et des enjeux, un parcours se dessine, appuyé sur des études internationales. Celles-ci, comme les données françaises récoltées par l'APAAD (Association Professionnelle de l'Accouchement Accompagné à Domicile) montrent que l'accouchement accompagné à domicile, lorsqu'il est réalisé dans de bonnes conditions, ne présente pas plus de risques qu'un accouchement en structure hospitalière pour la mère comme pour l'enfant.

De plus, la satisfaction des femmes au moment de l'accouchement augmente lorsque leurs choix sont respectés. C'est ce que les photographies professionnelles qui ponctuent ce cheminement mettent en lumière : des femmes et des couples sont présentés, en pleine possession de leurs moyens, impliqués, soutenus et guidés par leur sage-femme dont le rôle est de veiller à leur sécurité et à celle de leur enfant en leur offrant la première place.

STRUCTURE
de l'exposition _____ P.4

ZOOM
le bas risque _____ P.6

ZOOM
les chiffres présentés _____ P.7

ACCUEILLIR
l'expo chez vous _____ P.8

LE COLLECTIF DE DÉFENSE
de l'Accouchement
Accompagné à Domicile _____ P.9

LES
partenaires
de l'expo _____ P.10

POUR
aller + loin _____ P.11

STRUCTURE de l'exposition

Un cheminement

Accoucher chez soi : un autre choix prend la forme d'un support informatif et didactique, proposant à ses lecteurs un panorama de l'univers que découvrent des parents formant le projet d'un AAD.



Accoucher chez soi : depuis quand ?

L'idée d'accoucher chez soi n'est pas neuve puisque jusqu'au milieu du XXème siècle, la majorité des femmes donnait encore naissance à la maison. Malgré le "grand déménagement" de la maternité au sein des hôpitaux au tournant des années 1960, des familles ont continué à accueillir leurs enfants chez elles, avec des sages-femmes. Par contrainte ou par choix, comme celui d'ancrer la naissance dans la continuité de la vie familiale.

Contrairement aux idées reçues, les données épidémiologiques ne diffèrent pas significativement de celles de l'hôpital : des critères de bonne santé doivent être respectés par les femmes et les fœtus pour que l'accouchement à domicile soit possible.

La physiologie de l'accouchement

qu'elle soit organisée ou personnelle les amène à identifier les différentes étapes du travail pour leur permettre de s'y adapter, de solliciter la sage-femme à bon escient et de favoriser les équilibres hormonaux qui président à la naissance.

Inévitablement, un accouchement à domicile se prépare. Au-delà d'aspects logistiques ou matériels, les couples acquièrent généralement une connaissance profonde du processus d'enfantement. La préparation à la naissance,

Des actrices indispensables : les sages-femmes

Il n'y aurait pas d'accouchement accompagné à domicile sans les compétences des sages-femmes formées pour assurer la sécurité des couples. Professionnelles de santé à part entière, leur reconnaissance au sein du paysage médical français peine toutefois à leur permettre de mettre en œuvre l'étendue de leurs savoir-faire.

Les freins à leur pratique sont nombreux : pressions institutionnelles, absence d'organisation au sein des réseaux périnataux et impossibilité de souscrire à une police d'assurance pour leur pratique et sont autant de menaces qui pèsent sur la sécurité des sages-femmes... et sur les familles qui font ce choix.

Des naissances sûres

Un accouchement accompagné à domicile a lieu en présence d'un professionnel de santé appelé pour garantir la sécurité de la mère et de l'enfant. Les données internationales montrent unanimement qu'un accouchement à bas risque n'est pas plus risqué à la maison qu'à l'hôpital. Les interventions iatrogènes y sont moins fréquentes, à l'instar des complications comme les hémorragies du post-partum immédiat ou les déchirures périnéales.



Pour accompagner les familles dans les meilleures conditions, les sages-femmes AAD se forment aux techniques de réanimation et de prise en charge des urgences. Du matériel de réanimation à la coopération avec les maternités, rien n'est laissé au hasard pour que la naissance se passe dans les meilleures conditions.

En cas de complication nécessitant un transfert, la coopération avec le réseau périnatal est un élément clé de la sécurité des mères et des enfants. Dans quelques régions, des conventions avec les services d'urgence permettent de maintenir le lien entre les professionnels jusqu'à la délivrance.

ZOOM : *le bas risque*

En France, un accouchement à bas-risque est défini par la Haute Autorité de Santé (HAS) comme suit :

survenant chez une femme enceinte en bonne santé présentant un risque obstétrical bas durant le suivi de grossesse d'âge inférieur à 40 ans une grossesse unique un foetus de poids normal et de croissance harmonieuse en position céphalique dont le travail se met en route entre 37 et 41 semaines d'aménorrhée

“Le niveau de risque obstétrical est réévalué avant le début de l'accouchement. Chez une femme enceinte en bonne santé, le déroulement de l'accouchement peut être considéré comme normal aussi longtemps qu'il n'y a pas de complication. Dès qu'une complication survient, il convient d'appliquer les recommandations spécifiques.”

Gérer la douleur La douleur de l'enfantement est souvent évoquée comme une crainte par les futures mères, en particulier en France où la douleur de l'accouchement est culturellement vécue comme une sensation à éviter. Le taux de pérnidurale y avoisine d'ailleurs les 80%. A domicile, l'absence de recours possible à l'analgésie pérnidurale impose aux parents de se donner les moyens de faire face à cette composante de la naissance. Au-delà des thérapeutiques médicamenteuses, des méthodes, non exhaustives, peuvent être mises en œuvre pour la traverser comme l'hypnose, la sophrologie, les méthodes d'acupression, le travail postural, le soutien continu du partenaire.



La douleur de l'accouchement est une douleur physiologique qui sert de guide, incitant la mère à adopter des positions antalgiques qui accompagnent la descente de l'enfant dans la filière pelvienne.

Rencontrer son enfant

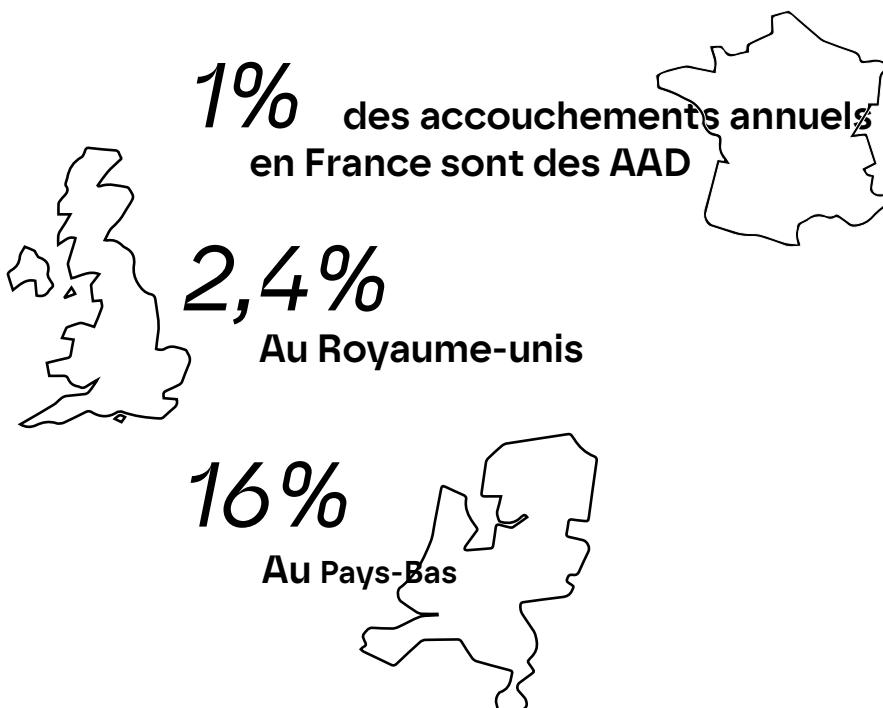
Les motivations des parents à choisir leur domicile comme lieu de naissance de leur enfant s'illustrent par une grande diversité. Certains termes comme “confiance”, “intimité”, “respect” mais aussi “sécurité”

mettent en valeur la dimension émotionnelle que revêt la naissance sans renoncer à la sûreté. De plus, le fort taux d'allaitement maternel, le faible taux de dépression post-partum, la place de chacun au sein de la famille vont dans le sens des recommandations pour la santé périnatale.

ZOOM : *les chiffres présentés*

Les chiffres présentés dans cette exposition sont issus de deux sources : l'Enquête Nationale Périnatale 2021 et les données épidémiologiques de l'Apaad 2021-2022.

L'enquête Nationale Périnatale présente les chiffres épidémiologiques nationaux issus des maternités, toutes naissances confondues. Ces chiffres incluent donc une population diversifiée, au niveau de risque variable selon les pathologies dont les mères ou les enfants peuvent être porteurs. Ils sont mis en vis-à-vis d'une population plus homogène : celle de femmes et d'enfants dits "à bas risque" et pouvant donc bénéficier d'un accompagnement à domicile.



Les résultats ne doivent pas induire le lecteur en erreur : ils ne montrent pas, par exemple qu'accoucher chez soi serait plus sûr qu'accoucher à l'hôpital. Ils suggèrent plutôt que, dans une population soigneusement sélectionnée, accoucher chez soi est une option -objectivement aussi sûre que les autres lieux d'accouchement.

ACCUEILLIR L'EXPOSITION chez vous

Accoucher chez soi : un autre choix est une exposition itinérante proposée à la location. Compacte, elle a été pensée pour occuper tout type d'espace en proposant un éclairage sur un fait de société intime et des clichés rares.

Données techniques

- 4 totems autoportants de 240 x 230 cm recto-verso. Les textes et illustrations sont imprimés sur les deux faces.
- Bâches polyester montées sur tubes d'aluminium encastrables.
- Montage rapide sans outil.
- Usage intérieur recommandé.
- Surface au sol recommandée : 20m²

Tarifs

Tarif Week-end : à partir de 250,00€ TTC, envoi compris

Tarif Semaine : à partir de 450,00€ TTC, envoi compris

Tarif Mois : à partir de 600,00€ TTC, envoi compris + Possibilité d'une intervention du CDAAD

Nous contacter pour un devis précis correspondant à la période souhaitée

Contact

Préciser lieu, date et contexte de l'événement à evenements.cdaad@gmail.com





C.D.A.A.D

LE COLLECTIF DE DÉFENSE de l'Accouchement Accompagné à Domicile

Le Collectif de Défense de l'Accouchement Accompagné à Domicile est une association apolitique et laïque, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, composée majoritairement de parents, usagers ou citoyens désireux d'agir en faveur de l'accouchement à domicile.

Le travail de fond de l'association s'articule sur une réflexion commune de tous les bénévoles du CDAAD dans le but de dégager des solutions pour l'intégration de l'accouchement à domicile dans l'offre de soins périnatale et pour sa pérennisation.

Ce travail est réalisé au sein du Conseil d'Administration, organe gestionnaire et décisionnaire de l'association.

Les objectifs statutaires du CDAAD

- Défendre l'accouchement à domicile accompagné d'une sage-femme
- Défendre les droits des usagers dans le cadre de leur projet dAAD
- Soutenir le libre choix des lieux et modes de naissance

Ses missions

REPRÉSENTATION

Auprès des autres associations d'usagers (CIANE, ...), des professionnels de santé (associations...), des pouvoirs publics (DGOS, HAS, FFRSP, réseaux périnataux...)

ANALYSE, RÉFLEXION ET PROPOSITIONS

À partir des exemples à l'étranger, des résultats d'études et des facteurs actuels positifs de l'AAD tel que pratiqué, développement d'un projet pour intégrer l'AAD dans l'offre de soins périnatale.

INFORMATION

Auprès du grand public : communication et supports d'information, des médias, lors d'événements nationaux.

LES partenaires de l'expo

Gayelle

Gayelle est autrice-illustratrice d'albums jeunesse dédiés à la naissance et à la prévention de l'inceste. A l'automne 2022, elle a lancé une campagne Ulule destinée à financer la réédition de son album phare Comment naissent (aussi) les bébés et a reversé une partie des gains à notre association pour mettre en valeur les naissances à la maison. Si cette exposition a vu le jour, c'est grâce à elle et nous l'en remercions.

Marie Bouchet Marie est autrice-illustratrice et animatrice. Investie dans l'accouchement à domicile et dans le CDAAD depuis ses débuts grâce à ses illustrations, Marie a participé à l'illustration de l'exposition pour la rendre pédagogique et dynamique.



Collectif Carmin

Le collectif CARMIN regroupe des photographes d'accouchement autour d'une charte et de valeurs fortes telles que bienveillance, confiance et inclusivité. Créé en 2021, il compte aujourd'hui une soixantaine de membres réparti.e.s sur l'ensemble de l'hexagone et les Outre-mer.

CONTRIBUTRICES : Laura Boil, Marie Bouchet, Laura Deffontaines, Victoire Delpierre, Sabrina Fatoux-Laving, Abigaïl Gazzabin, Marie Landoin, Mélodie Métenier, Marine Merle, Hélène Poughon.

Nous remercions à Yann Verheyt, correcteur et traducteur Anglais/Français pour sa relecture et ses commentaires.

*POUR
aller + loin*

Site internet du CDAAD : www.cdaad.fr
APAAD : www.apaad.fr

Fédération Française des Réseaux de Soins en Périnatalité :
[Documents de communication pour la gestion des risques de l'AAD, téléchargeables sur le site](#)

[Guide de l'AAD, réalisé par l'APAAD, l'ANSFL, le Ciane et le CDAAD](#)

[Comment naissent \(aussi\) les bébés](#)